

LE BUGUE



LE BULLETIN MUNICIPAL

Mars 2017



Réalisations & Projets

Écoles & Jeunesse

Culture & Animations

Informations générales

Agenda

Réalisations & Projets

Travaux 2016.....	Pages 4-5
O.P.A.H.....	Page 6
Travaux Rue de Paris.....	Pages 7-8
Communication.....	Page 9

Écoles

École.....	Page 10
Inscriptions École et T.A.P.....	Page 11
T.A.P (Temps d'Activités périscolaires).....	Page 12
C.M.J (Conseil Municipal des jeunes).....	Page 13
Collège	Page 14

Culture & Animations

Bibliothèque municipale.....	Page 15
Parcours culturel 2016.....	Pages 16-17
L'opéra au Bugue.....	Page 18
Mardis gourmands /Projet Solidarité Jeunesse.....	Page 19
Les événements sportifs.....	Pages 20-21
Fêtes de la St Louis/Noël 2016.....	Pages 22-23
Fête du terroir et des traditions.....	Page 24
Réveillon de la St Sylvestre	Page 25
Villes et villages fleuris /Concours communal des maisons et jardins fleuris	Page 25

Informations générales

C.I.A.S.....	Page 26
Coordonnées.....	Page 27
Élections 2017	Page 28
Informations Centre du service national de Limoges et Prévention routière et	Page 29
Communauté de communes de la Vallée de l'Homme	Pages 30-31
P.P.R.I.....	Page 32
État civil	Page 33

Agenda & Mayor's Annual Report

Agenda	Pages 34-35
Mayor's Annual report 	Pages 36-37

LE BUGUE

LE BULLETIN MUNICIPAL

Editorial

Par **Jean MONTORIOL** Maire du Bugue
Vice-Président de la Communauté de Communes « Vallée de l'Homme »



Le Bugue doit désormais envisager son organisation, ses projets, et son avenir pour adapter son fonctionnement, sa fiscalité et ses investissements à la Loi NOTRe.

Celle-ci - Nouvelle Organisation des Territoires de la République - modifie notre horizon qui s'élargit désormais de la commune à la communauté de communes. C'est donc à partir d'un ensemble plus vaste de 15700 habitants et 28 communes, que notre collectivité doit penser son avenir.

La Loi délègue à la Communauté de Communes Vallée de l'Homme un ensemble de compétences et de moyens. C'est un bouleversement dans nos habitudes ancestrales de gestion communale. Pour certains de nos concitoyens c'est une perte d'identité et d'autorité, pour d'autres une indispensable mutualisation des ressources et des moyens, le législateur a agi vite, trop vite ?, l'avenir dira si le législateur a bien agi !

Désormais la commune n'a plus

compétence dans les domaines suivants :

- ⇒ La crèche, la petite enfance
- ⇒ Le temps d'activité périscolaire
- ⇒ L'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en cours de révision
- ⇒ La voirie intercommunale
- ⇒ L'activité touristique
- ⇒ L'activité économique la gestion des Zones d'Activité Économique
- ⇒ L'aire d'accueil des gens du voyage
- ⇒ L'assainissement individuel
- ⇒ La compétence de l'action sociale sera transférée en janvier 2018 ce qui entraînera la fusion des CIAS du Bugue et de Montignac.
- ⇒ L'assainissement collectif, et la distribution de l'eau potable seront gérés par l'intercommunalité à partir de 2020.

Ce transfert de compétences est suivi du transfert de la fiscalité professionnelle des communes.

La commune ne perd pas sa capacité de fonctionnement ni d'investissement.

La mobilisation des aides de l'Europe, de l'État de la Région ou du Département est programmée sur plusieurs années et répartie sur tout le territoire des deux anciens cantons du Bugue et de Montignac.

⇒ Ainsi sont établis des dossiers portés par la Communauté de Communes éligible dans une enveloppe de l'État affectée aux territoires qui font un effort de recherche des économies d'énergie, en faveur d'une croissance verte:

⇒ Une aide de 41% est attendue sur un montant de 750 000 euros pour les travaux de remplacement de la chaufferie, réfection du réseau de chauffage des écoles avec isolation thermique et acoustique des bâtiments, et extension du réfectoire



Par **Jean MONTORIO** Maire du Bugue
Vice-Président de la Communauté de Communes
« Vallée de l'Homme »

Editorial

⇒ Une aide de 70% sur 157 000 euros pour la réalisation d'une génératrice électrique à partir de la force hydraulique du moulin de la Porte de la Vézère venues contraignantes ; elle doit être entièrement refaite. Le coût global de l'opération prescrite par les services de l'État sur l'ensemble du réseau est estimé entre 3 et 4 millions d'euros !

⇒ Une aide à la création d'une « Maison de Service au Public » située Porte de la Vézère où sont d'ores et déjà transférées les permanences de service public et la salle du Conseil Municipal (ancien Office de Tourisme). Le financement de cette opération ne peut être supporté par la commune seule et la programmation des travaux sur 10 ans exige la recherche d'aides diverses notamment celles de l'Agence du Bassin Adour-Garonne, de l'État et de la Région.

Une aide à la création Le réseau de distribution de l'eau potable a fait l'objet de travaux urgents. Les fuites importantes sont aujourd'hui ramenées à un niveau optimal et le rendement conforme aux exigences du Bassin Adour-Garonne, nécessaires pour bénéficier de son soutien financier.

La conformité sanitaire du réseau d'assainissement exigée par les services de l'État (police de l'eau) en 2013 a fait l'objet d'un diagnostic par un bureau d'étude agréé. Un programme d'importants travaux sur le réseau et la station d'épuration fait actuellement l'objet de choix stratégiques. La station d'épuration créée en 1988 n'est plus aux normes environnementales de

Les compétences de la distribution de l'eau et de l'assainissement doivent être transférées à la Communauté de Communes Vallée de l'Homme en 2018 et 2020.

Le départ à la retraite de deux agents communaux particulièrement expérimentés dans ce domaine nous a conduit à anticiper cette obligation en confiant la Régie de l'Eau au Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne. Celui-ci assurera la gestion d'une antenne technique située route de Périgueux à l'entrée du Bugue.

Le regroupement pédagogique intercommunal- RPI - comprend les communes de Campagne, Journiac et Mauzens-Miremont. L'école du Bugue compte 143

élèves de primaire 101 élèves de maternelle. Un projet de classe numérique mobile commun au Collège et aux écoles primaires sera prochainement mis en place. Il utilise les progrès récents de la pédagogie numérique.

Le premier Conseil Municipal des Jeunes a été installé fin janvier, la commune de Campagne est représentée à ce Conseil.

Le Président Germinal Peiro est revenu s'assurer que les travaux d'isolation et de confort au collège ont bien été réalisés. Il a renouvelé sa promesse qu'avant la fin de son mandat le gymnase prévu, cofinancé par la Communauté de Communes serait inauguré.

Nous avons consacré en 2016 la somme de 376 000 euros à la voirie et divers travaux, les trottoirs de la rue de Proumeysac sont en cours d'achèvement, de nombreuses voies communales sont désormais remises à neuf.

L'espace des Prés de la Vézère aménagé, viabilisé est utilisé pour favoriser et sécuriser les manifestations de la période estivale.



Par **Jean MONTORIOL** Maire du Bugue
Vice-Président de la Communauté de Communes
« Vallée de l'Homme »

Editorial

L'acquisition d'une parcelle de 13 000 m² va permettre la création d'un parking à proximité de la passerelle donc du centre-ville. La première tranche des travaux de modernisation, embellissement de la rue de Paris du rond-point central à l'église est financée, les travaux ont débuté comme prévu en janvier 2017. Nous avons obtenu une aide de L'État et du Département.

La construction du hangar des services municipaux sur la zone artisanale est achevée. Les locaux laissés vacants sont attribués aux associations caritatives (Croix Rouge, Restos du cœur, Secours Catholique) qui ont besoin d'espaces de stockage pour les denrées et le mobilier nécessaires aux bénéficiaires.

L'action de la municipalité en direction des jeunes et des familles s'est concrétisée avec la réfection de la piscine - 330 000 euros de travaux -, la création d'un terrain multisports sur les près de Vézère, l'accès à internet place de l'hôtel de ville par le Wi Fi gratuit.

Les festivités et les manifestations culturelles diverses ne manquent pas surtout en période estivale, le compte rendu se trouve dans ce bulletin.

Il n'est pas de mandat municipal sans projets :

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat sera mise en place en mars 2017, les financements sont bouclés, l'adjointe aux affaires sociales va la piloter.

La société HLM Dordogne Habitat a lancé la procédure de création de 8 logements pavillonnaires sur le site de la Piste.

Nous attendons pour le mois de juin la décision concernant notre projet de création d'une gendarmerie avec locaux d'habitation pour les familles de gendarmes.

Nous avons prévu de créer un espace sécurisé pour les familles et les enfants avec aire de jeux sur le site des près de la Vézère, l'environnement du square Lobligois ne remplissant plus les conditions d'hygiène et de sécurité minimales.

Nous avons diminué les impôts locaux de 7,8% en 2014. La vigilance de l'adjointe aux finances ne prévoit pas cette année de hausse de la fiscalité locale. Nous sommes contraints de répartir des efforts d'économie sur quelques postes de fonctionnement pour ne pas renoncer aux investissements.

Voici le bilan de notre action pour cette année 2016.

La collectivité doit vivre et s'épa-

nouir en associant les citoyens aux choix décisionnels et à l'information.

Tous les conseillers municipaux travaillent soit en commissions soit en Conseil Municipal afin de prendre les décisions dans un climat constructif de délibérations.

Les services communaux administratifs et techniques sont dévoués et compétents que ce soit l'accueil ou au service des buguois, sous l'autorité du Premier adjoint et de la Directrice Générale des Services.

Les implications comme les difficultés d'application se révèlent lorsqu'on passe de la théorie à la pratique, de l'idée à l'acte, chacun dans la commune s'attelle consciencieusement à sa tâche.

Je souhaite que cette année 2017 difficile pour notre pays, soit celle de la concorde de la paix et de la fraternité entre toutes les forces vives du Bugue, pour la réussite de ses entreprises, celle des commerçants et artisans afin que la situation de l'emploi s'améliore et contribue à la prospérité de notre ville.

Jean MONTORIOL

Maire du Bugue
Vice-Président de la Communauté de Communes « Vallée de l'Homme »

TRAVAUX 2016

L'année 2016 a vu aboutir de nombreuses réalisations :

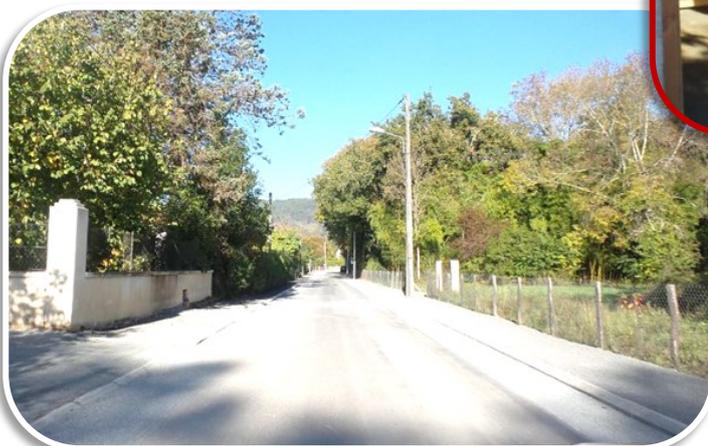
PISCINE MUNICIPALE :

Après la réfection des plages l'an passé, les travaux de la piscine municipale ont continué. Désormais l'accès est mis aux normes, et la rénovation des vestiaires est achevée.



UN ABRI POUR LES ÉLÈVES :

Pour attendre le bus ou la sonnerie de l'école, les enfants peuvent désormais se mettre à l'abri en cas d'intempérie.



DE NOUVEAUX TROTTOIRS

pour la première partie de la route de Proumeyssac

TERRAIN MULTISPORTS

Basketball , handball , football etc... désormais petits et grands peuvent échanger quelques balles et passer du bon temps sur le terrain multisports. Situé place de la Vézère à côté du skate parc .



**INSTALLATION
D'UN NOUVEAU
RADAR
PÉDAGOGIQUE**

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT O.P.A.H. – RENOUVELLEMENT URBAIN

Parallèlement à la réalisation des travaux de réaménagement de la rue de Paris, la Municipalité, afin de lutter contre la désertification des immeubles du centre-ville et de permettre aux propriétaires occupants et bailleurs, d'améliorer le confort des logements, a décidé de la mise en place **d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement urbain** (O.P.A.H – R.U.).

Un organisme spécialisé : SOLIHA Dordogne- Périgord (anciennement PACT – ARIM) sera chargé du suivi animation de ce programme de 5 ans qui devrait démarrer début mars 2017.

Les objectifs sont : la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, la précarité énergétique, la va-

cance des logements, le développement du maintien à domicile, la remise sur le marché immobilier ou locatif de logements vacants ou dégradés, la création d'une offre de logements sociaux jusque-là vacants ou dégradés, la réhabilitation de logements locatifs et de logements occupés par les propriétaires.

L'opération concerne d'une part les propriétaires occupants sur l'ensemble du territoire de la commune et d'autre part les propriétaires bailleurs.

Pour ces derniers, deux axes structurants ont été retenus : celui allant de la Rue de la République à la rue de Paris avec prolongement route de Périgueux et le 2° au niveau de l'embranchement de la rue du Jardin Public et

de la rue du Cingle.

Des aides de l'A.N.A.H. (pouvant aller de 35% à 50% du montant des travaux subventionnables), de caisses de retraites, d'organismes bancaires ou sociaux spécifiques pourront être obtenues à certaines conditions.

La commune viendra abonder ces financements à raison de 5 à 10% suivant les types de travaux envisagés.

Elle accordera par ailleurs une prime maximale de 1000 € pour la rénovation des façades d'immeubles situés dans le périmètre du centre-bourg tel que vu plus haut ainsi qu'une prime vacance maximale de 3000 € pour les logements vacants qui seront réhabilités.

SOLIHA accompagnera la commune et les propriétaires souhaitant engager des travaux de la manière suivante :

- ⇒ réunion publique de présentation de l'O.P.A.H.-R.U. en mars prochain
- ⇒ permanences régulières (½ journée par mois) dans une salle municipale ouverte aux propriétaires (occupants et bailleurs) souhaitant obtenir des informations
- ⇒ n° de téléphone dédié où un chargé du suivi de l'OPAH pourra être contacté
- ⇒ actions d'information sur le territoire concernant l'opération en direction des partenaires sociaux, professionnels.....
- ⇒ aide apportée aux propriétaires pour identifier leurs besoins en travaux
- ⇒ Information concernant les possibilités de financements : plan de financement, dossier de demande de subvention, prêts.....
- ⇒ visite des logements pour état des lieux et vérification des besoins, adéquation des devis...
- ⇒ accompagnement spécifique pour les propriétaires occupants ayant des problématiques d'autonomie (rencontre avec un ergothérapeute, diagnostic autonomie, appui technique, rédaction des dossiers de demandes de subvention....)

Dès que cette opération sera lancée une large promotion de celle-ci sera organisée : affiches, presse, panneau électronique d'annonces, site internet municipal...

TRAVAUX RUE DE PARIS : VOS COMMERCE SONT OUVERTS

Avec cette exposition baptisée : « Eh ! Oh ! Entrez, c'est ouvert ! »,
la ville du Bugue a souhaité informer le public que les commerces restent ouverts pendant toute la durée des travaux de réaménagement de la rue de Paris mais aussi mettre en avant la sympathie et l'accueil de nos commerçants.

Dans un premier temps, nous avons sollicité les commerçants concernés par la première phase des travaux pour participer à ces deux premières affiches.

L'ensemble des commerçants ont donné leur accord et accepté de jouer le jeu dans des séances photos souvent improvisées !



DÉBUT DES TRAVAUX RUE DE PARIS



COMMUNICATION

4G

Pour les adeptes des téléphones portables et tablettes, la 4ème génération ou 4G qui permet le « très haut débit mobile », est désormais accessible dans de nombreux endroits de notre commune.



GRATUIT

Depuis le printemps dernier, la connexion WIFI est gratuite depuis les 2 places du centre-ville. Pour y accéder, rejoignez le réseau : buguemairie.iwispot.net, puis renseignez vos coordonnées.



Le nombre d'abonnés continue à augmenter, vous êtes désormais plus de 970 personnes à suivre la page « Facebook » Le Bugue et 760 le profil Albuga Le Bugue.

NEWSLETTER

Pour ne rater aucun événement, inscrivez-vous à la newsletter en vous rendant en bas de la page d'accueil du site internet : Et recevez une à deux fois par mois les informations et événements de notre commune.

Newsletter
Pour vous inscrire veuillez indiquer votre adresse email.

Je ne suis pas un robot 
reCAPTCHA
Confidentialité Conditions



Création d'un site spécial « Commerces »

Besoin de trouver un téléphone, une adresse, des informations sur les services proposés et existants sur notre commune. Pour favoriser la communication de nos commerçants, un site dédié va être créé courant 2017.



Création de l'application LE BUGUE

Un outil complémentaire pour informer sur les actualités et événements, faciliter les démarches administratives, géo-localiser les services et alerter en temps réel !

Téléchargeable courant du deuxième trimestre via :



En 2017, une nouvelle réunion public sera programmée. Comme lors des précédentes, nous vous invitons à participer et à débattre ensemble des projets et réalisations de notre ville.

ASSOCIATIONS :

Pour un affichage et une diffusion sur l'ensemble des supports, merci de nous adresser toutes les informations 15 jours à l'avance par mail à l'adresse mairie-bugue@wanadoo.fr à l'attention du service communication.

www.lebugue.fr

ÉCOLES

RPI :

Nous n'avons qu'à nous féliciter du bon fonctionnement du RPI (Réseau Pédagogique Intercommunal) Le Bugue – Campagne – Journiac mis en place depuis septembre 2015. L'effectif à la rentrée scolaire 2016 était de 293 élèves répartis dans les quatre écoles : 22 à l'école de Campagne, 32 à l'école de Journiac, 108 à l'Ecole Maternelle du Bugue, 131 à l'Ecole Elémentaire du Bugue.

Le service de car mis en place donne satisfaction. Pour le confort des enfants la commune du Bugue a installé un abri à proximité de l'Ecole Elémentaire.

INFORMATIQUE : Nous mettons tout en œuvre pour équiper les classes de matériel informatique. Ainsi l'Ecole élémentaire bénéficie de 25 ordinateurs et de 3 vidéoprojecteurs et l'Ecole Maternelle de 3 ordinateurs et d'un vidéoprojecteur.

SÉCURITÉ : Dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), dans chaque école, nous avons procédé à deux exercices de simulation :

-Un dans le cas d'un accident (transport de matières chimiques)
-L'autre dans le cas d'une intrusion dans les bâtiments.

L'objectif étant d'anticiper et de savoir réagir avec calme et le plus de bon sens possible.

RESTAURANT SCOLAIRE : Une commission des menus composée d'élus, des représentants des parents d'élèves, des directeurs des deux écoles, du chef cuisinier de la maison de retraite, du responsable de la cantine et de la DGS (Directrice Générale des Services) a été mise en place.

Les repas adaptés aux enfants sont fournis par la Maison de Retraite en liaison chaude, la commission étudie avec le chef cuisinier des menus équilibrés avec des produits issus majoritairement de fournisseurs locaux, et certains de l'agriculture biologique. Toutes les pâtisseries sont fraîches et réalisées par le maître pâtissier de la Maison de Retraite.

TRAVAUX : La municipalité attache une importance particulière à la qualité des établissements scolaires sur sa commune, elle en fait une priorité.

Ainsi nous assurons continuellement l'entretien et l'amélioration des bâtiments et des matériels.

TRAVAUX À VENIR :

Lors du conseil municipal du 2 décembre 2016, il a été décidé de confier à un maître d'œuvre l'étude d'un projet d'ensemble pour la réalisation de travaux aux écoles. Ceux-ci comprendront l'isolation du bâtiment de l'école élémentaire datant des années 1960, le remplacement des ouvrants ainsi que l'amélioration des réfectoires, le remplacement de la chaudière et du réseau de chauffage sur l'ensemble des deux écoles ainsi que l'installation d'un préau à l'école maternelle. Le coût estimatif des travaux d'un montant de 770 000,00 € HT est susceptible de bénéficier d'aides financières de l'Etat dans le cadre du TEPCV (Territoire Energie Positive Croissance Verte) conclu entre l'Etat et la CCVH (Communauté de Communes Vallée de l'Homme), ainsi que du Département.



Projet Numérique au sein du RPI

Dans la continuité du plan numérique mis en place par le collège depuis 2015, un dossier de candidature a été déposé en vue de son extension au RPI Le Bugue-Campagne-Journiac.



INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Rappel du fonctionnement : Les inscriptions à l'école se déroulent à la mairie

Se présenter à la mairie avec les documents suivants :

- Livret de Famille
- Carnet de santé
- Copie du jugement du tribunal en cas de séparation des parents.

La mairie établira le certificat d'inscription. Ce document sera à remettre lors du rendez-vous d'inscription avec le directeur ou la directrice de l'école concernée.

Les documents concernant les inscriptions au restaurant scolaire sont distribués à la rentrée.

INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE DU BUGUE

Année scolaire 2017 - 2018

Les inscriptions auront lieu à partir du 13 mars dans les mairies du Bugue, Campagne, Journiac, Mauzens (Pendant leurs heures d'ouverture) pour les enfants de 2012, 2013 et 2014 qui ne sont pas encore inscrits à l'école.

Les enfants nés en 2015 peuvent être inscrits mais seront admis selon les places disponibles.

Se munir d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de santé.

Un dossier d'inscription à compléter et un certificat d'inscription vous seront remis en mairie .

Merci de prendre rendez-vous ensuite avec le directeur de l'école pour lui remettre le dossier rempli et visiter l'école avec votre enfant.

Le Directeur, Stéphane NINNIN (Renseignements : 05 53 07 26 11)

INSCRIPTION T.A.P. & ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



Rappels de fonctionnement :

Tous les enfants fréquentant les T.A.P. et/ou les accueils périscolaires doivent avoir remis leur dossier périscolaire rempli et accompagné des documents demandés (assurances, vaccins obligatoires) ainsi que leur fiche d'inscription aux T.A.P. (qu'elle soit positive ou négative). Vous pouvez retirer le dossier périscolaire et la fiche d'inscription aux T.A.P. sur site, auprès du Directeur Stéphane BASSANO, ou à la Communauté de Communes VALLÉ DE L'HOMME.

Toute inscription aux T.A.P. entraîne le respect de présence des jours mentionnés afin d'organiser au mieux l'encadrement des animations.

La sortie des classes est à 15 h 45 – la sortie des T.A.P. est à 16 h 30. Sauf exception, toute activité commencée doit être terminée. Les enfants sont donc récupérés soit à 15 h 45, soit à 16 h 30.

Horaires T.A.P. : 15 h 45 - 16 h 30

Horaires accueil périscolaire (garderie) : le matin : 07 h 30 / 8 h 35 - le soir : 16 h 30 / 18 h 30

Contacts et renseignements pour les T.A.P. et les accueils périscolaires :

Sur site : Stéphane BASSANO (Directeur) au 06-82-15-50-40 – Courriel : s.bassano@lebugue.fr

A la Communauté de Communes « VALLÉE DE L'HOMME » : Nathalie PIVOST (Responsable périscolaire CCVH Sud) : 05-53-45-43-91 Courriel : n.pivost@cc-vh.fr

LES T.A.P. - Temps d'Activités Périscolaires



Les animations et jeux sportifs avec Thierry, Didier, Florence, Mathieu et Jean-Baptiste



Les jeux musicaux avec Virginie



Les contes avec Sylvie



Le chant avec Michèle



L'origami avec Théa



Bien-être et relaxation avec Camille



Loisirs créatifs avec Marie-Yveline et Virginie

Pour cette 3^{ème} année, les habitudes de fonctionnement et d'organisation sont prises tant au niveau de l'équipe d'encadrement qu'au niveau des enfants.

Les T.A.P. ont donc pu offrir aux élèves de l'école un programme d'activités toujours plus riche et varié, avec un bel accent mis sur les animations sportives et des nouveautés telles que l'origami, le bien-être et la relaxation, les loisirs créatifs ou bien encore le chant à la maternelle.

Encore une fois la clé de la réussite de cette action réside bien dans l'implication de tous les acteurs de vie scolaire (collectivités, enseignants, intervenants, parents, enfants) et il est important d'à nouveau le souligner.

Les T.A.P. sont des temps d'activités organisés par la Communauté de Communes « VALLÉE DE L'HOMME » en étroite collaboration avec la municipalité du Bugue. Ils ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15 h 45 à 16 h 30 durant les périodes scolaires .

C.M.J. CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Avec l'aide et la participation des écoles du RPI LE BUGUE-CAMPAGNE, la mairie de Campagne et le collège du Bugue, nous avons pu réaliser les élections du premier conseil municipal des jeunes du Bugue mi-décembre.

citoyens ont permis d'aborder de nombreux thèmes comme la création d'espaces pour les jeunes enfants, des questions sur le fonctionnement des communes, sur les autres CMJ existants, la création de fêtes ou d'animations pour les jeunes ...

De nombreuses candidatures ont été déposées. Selon les établissements les élections se sont déroulées de manières différentes, adaptées en fonction de l'âge, des programmes scolaires et des possibilités et souhaits des directeurs d'établissements.

Courant novembre, le projet a été présenté aux jeunes concernés (élèves des classes de CE2, CM1, CM2 et 6ème) dans l'ensemble des établissements. Les échanges avec nos jeunes

Nous tenons à remercier tous les écoliers et collégiens pour leurs participations et la qualité des échanges que nous avons pu avoir avec eux lors de nos différentes rencontres.

L'intérêt porté par les enfants, la volonté d'avancer ensemble nous promettent de belles réalisations.

Encore toutes nos félicitations à nos jeunes élus !



16 JEUNES CONSEILLERS

ÉLUS À CAMPAGNE :

Classe de CM2

CHEVAUX Clément
MATHET-LACOSTE Théo

ÉLUS AU COLLÈGE :

Classe de 6^{ème}

DUBOS Mathias
LECOCQ Alban
MERCIER Gylyan
GUGLIELMINI Sarah
LESMERE Esther



ÉLUS AU BUGUE :

Classe de CE2
LENZ Anna-Rosa
MONTASTIER Raphaël
MONTFORT Alexis
Classe de CM1
BARLAND Eloïse
BEAU Maël
DELANNOY Sébastien
DUROUSSEAUD Eva
LOSTE Gabin
Classe de CM2
AUTEFORT Martin

Collège Leroi-Gourhan
2 rue Jean Léon DESSALLE
24260 Le Bugue
05 53 07 21 18

**M. Bouzin, principal du collège,
s'adresse aux lecteurs
du bulletin :**

Ces débuts d'année civile restent propices aux bilans, aux remue-mémoires des souvenirs, aux questionnements divers qui émaillent nos journées et celles à venir. C'est de saison.

Que s'est-il donc passé pendant cette année 2016 dans notre collège du Bugue ? Des travaux de constructions, assurément, en chantiers nombreux, divers, bigarrés qui nourrissent des parcours pour chacune et chacun de nos élèves. Ceux des élèves mais également les chantiers de rénovation du bâtiment pour améliorer les conditions de vie au quotidien. Et le confort ainsi gagné profite aux apprentissages.

Cette année 2016 fut marquée par la préparation de la réforme du collège qui est mise en œuvre dès le mois de septembre. Réforme nécessaire, d'évidence, novatrice, volontariste qui pose le principe intangible de l'éducabilité, du pari de la démocratisation scolaire quand on sait que chaque élève a les capacités de construire, nous y revenons, son parcours de formation et d'être en réussite, d'élaborer et de vivre sa réussite, ses réussites. Point de lyrisme en la matière. C'est du concret que nous évoquons ici. Du vécu.

Et cette réforme s'inscrit de plain-

2016 AU COLLÈGE DU BUGUE

pied dans les dynamiques pédagogique et éducative que les équipes s'attachent à déployer et à mettre en œuvre. Rien de moins. Ce ne fut donc pas, ici, un choc thermique.

Pédagogies actives, démarches de projet, souci de l'élève, empathie assumée, implication franche des acteurs, confiance tissée entre les membres de la communauté éducative avec au premier chef les familles, voici bien les ingrédients de notre cocktail buguois qui s'inscrit d'ailleurs dans les principes et démarches conçus dès les écoles maternelles et les écoles élémentaires de notre secteur.

Ainsi, nous nous sommes affranchis des notes, les Parcours ont commencé de se construire – le Parcours Avenir (orientation), le Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC), le Parcours Citoyen avec le développement de la démocratie d'établissement et rapidement le Parcours d'Education à la Santé, ces éléments capitalisés désormais dans le portfolio personnel numérique Folios, outil national qui suivra chaque élève jusqu'à la fin de sa classe de terminale au lycée.

Tous les élèves du collège ont bénéficié de projets qui leur ont permis d'exprimer leurs potentiels et d'en être valorisés. C'est essentiel. Certains avec le concours précieux de la mairie du Bugue, l'équipe municipale reste un partenaire fidèle et particulièrement fiable. Taille de pierre, Photo Land Art (écritures de lumière), Courant livre chez mon libraire, collège au cinéma, Vesunna, Parcours historique à

Monpazier et château de Biron, Atelier cinéma pour n'en citer que quelques uns sans oublier les mobilités européennes dans le cadre du projet Erasmus+, The city we want to live in in 2020, soutenu de façon franche par la mairie et le conseil départemental qui, outre les voyages en Autriche et en Espagne, nous a conduits à accueillir nos hôtes européens (Allemands, autrichiens, espagnols et grecs, élèves et enseignants) en septembre. Une expérience qu'ils n'oublieront pas, des moments rares de partage voire de communion en découvrant notre beau Périgord sur une semaine. Certains reviendront.

Enfin, nous avons accompagné nos « anciens », les élèves de 3èmes qui ont passé leur Diplôme National du Brevet en juin, organisé leur traditionnel bal des 3èmes pour ensuite aborder les rivages du lycée. Beaux succès. Et de les retrouver à la cérémonie républicaine de remise des diplômes, avec nos élus et ceux du Conseil d'Administration... moment toujours émouvant qui laisse des traces... dans les cœurs et les esprits.

Ainsi va la vie au collège du Bugue. Un engagement de tous les acteurs au quotidien, des valeurs, des principes et une valeur proactive pour accompagner chacune et chacun de nos jeunes vers un avenir aux couleurs des promesses de l'aube... parce qu'ils le valent bien.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La collaboration avec la B.D.P :

(Bibliothèque Départementale de Prêt) permet un renouvellement régulier d'une partie ou de l'ensemble des documents mis à notre disposition.

Les demandes à thèmes (livres audio vidéo) de nos adhérents peuvent être satisfaites sous huitaine.

La mise en place du catalogue départemental accessible en ligne, permet aux lecteurs de réserver directement sur le site.

www.biblio.dordogne.fr

Ainsi que des ressources en ligne musique, jeux pour enfants, livres numériques, presse et magazines

en accès gratuit pour tous les usagers du département.

Informatique:

Un poste est mis à la disposition du public avec l'accès Internet, des logiciels bureautiques et une imprimante. Les horaires d'ouverture de l'espace multimédia correspondent aux heures d'ouverture de la Bibliothèque Municipale.

L'utilisation des postes par les mineurs se fait sous la responsabilité du responsable légal ou des accompagnateurs. Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés. La consultation est gratuite, en cas de besoin une aide peut être apportée par le personnel de la bibliothèque.

Horaires et modalités:

Fermée le lundi

Horaires mardi mercredi

09 h 00-12 h 30 / 14 h 00-18 h 00

jeudi et vendredi

09 h 00-12 h 00 / 14 h 00-18 h 00

samedi

10 h 00 / 12 h 30

La bibliothèque est susceptible d'être fermée au public les jours scolaires de 15 h 45 à 16 h 30 durant les animations TAP.

TARIF : Carte départementale Individuelle

Tarif familial de 7 euros

Gratuite pour les enfants

Inscription :

Sur présentation d'un justificatif de domicile.

La consultation sur place est libre et gratuite.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

PORTE DE LA VEZERE
RUE DU JARDIN PUBLIC
24260 LE BUGUE
05.53.07.59.08

bibliotheque.le.bugue@orange.fr
<http://bibliotheque.le.bugue.over-blog.com>
<http://www.lebugue.fr>

PARCOURS CULTUREL 2016

Cette année, encore, la mairie a accompagné les écoles, les associations et les particuliers proposant des animations artistiques afin d'offrir un programme riche en événements culturels. Nous tenons à remercier tous les participants.

Les musicales de la Vézère ont animé les vendredis soirs des mois de juillet et août. Deux lieux différents ont été choisis : - le traditionnel kiosque sur les quais et le Jardin de verdure sur les prés de la Vézère. Ces musicales ont fidélisé un public nombreux venu écouter des concerts variés.

D'ors et déjà l'année 2017 promet d'être tout aussi riche en événements culturels pour le plaisir et le bien-être des Buguois et des visiteurs présents dans notre région.

Voici quelques photos qui reflètent bien le dynamisme de cette saison culturelle 2016



Les Musicales de la Vézère - « TIBZ »



Les Musicales de la Vézère - « MO »



« L'ENSEMBLE CHORAL DU BUGUE »



Les Musicales de la Vézère - « KARIMA & OLIVIER »



Concert Les Orsalies - « PURPLE BLUES »



Musique en Périgord - « LES COUSINS D'ALDO »

PARCOURS CULTUREL 2016



Concerts organisés par l'A.C.I.P.



« ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE LA DORDOGNE »



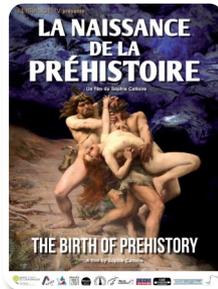
La Chorale « À TRAVERS CHANTS »



Concert de la Saint-Louis - « IN CANTO VERITAS »



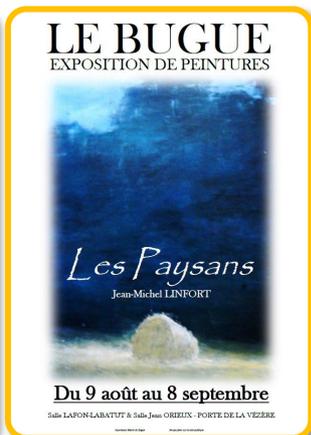
« NOIR VÈZÈRE » 3^{ème} édition - Les auteurs présents



FÊTE DE LA SCIENCE - Projection du film de Sophie CATTOIRE
En présence de J. P. CHADELLE et B. MAUREILLE



Des expositions de peintures...



18^{ème} PRINTEMPS DE POÈTES
Les enfants de l'école offrent des poèmes...

L'OPÉRA AU BUGUE

L'Opéra Cinéma prend désormais racine au Bugue.

Troisième saison 2016/2017 qui a démarré en octobre 2016 pour se

poursuivre jusqu'en avril 2017. Programme somptueux de 9 productions dont Don Giovanni de Mozart « l'opéra des opéras ».

Ces soirées organisées par l'Asso-

ciation « **Confluence des Arts et des Savoirs** » en collaboration avec la mairie du Bugue sont l'occasion de se rencontrer entre amateurs d'art lyrique et de découvrir de prestigieux spectacles.



PROCHAINES DATES

25 mars : « IDOMENEO »
 22 avril : « EUGENE ONEGUINE »
 13 mai : « LE CHEVALIER A LA ROSE »

Grande première au Bugue.

Nous avons l'Opéra Cinéma, nous avons désormais l'Opéra de direct. L'association **Piu di Voce**

présente des adaptations livres de la présentation donnent au spectacle tout son attrait. Cette année ; la jolie et malicieuse Carmen enchanté le public. Probablement Mozart en L'intimité du Lieu et l'originalité 2017.



MARDIS GOURMANDS

Le succès des Mardis Gourmands de l'été 2016 fut encore au rendez-vous.

Tous les ingrédients étaient réunis pour réussir pleinement cette manifestation qui attire d'année en année un public de plus en plus nombreux.

Buguois et touristes viennent passer un bon moment sur les bords de notre Vézère.

Le temps fut idéal, l'offre commerciale variée et de qualité. L'animation musicale combla les convives. On dansa tard dans la soirée.

Comme les années précédentes, la tenue de la buvette fut confiée à neuf associations locales bien heureuses de bénéficier du pro

duit de la vente des boissons.

Nos Mardis Gourmands sont bien devenus un point fort de l'animation estivale de notre cité.



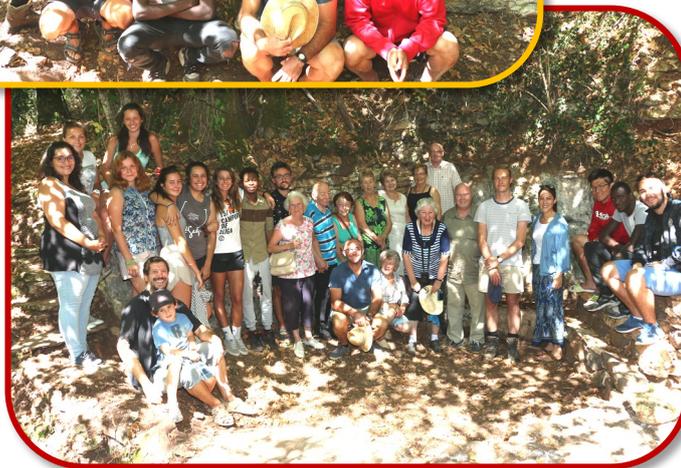
PROJET SOLIDARITÉ JEUNESSE 2016

Le lavoir de la Terrasse ayant retrouvé une seconde jeunesse, celui du Maine en fut jaloux.

Une nouvelle équipe de jeunes bénévoles venant de tous les coins de la planète, accompagnés de 2 animateurs et sous la supervision d'un encadrant technique a redonné vie à ce petit patrimoine en le restaurant de jolie manière.

Tout fut fait pour que ces jeunes deviennent les meilleurs ambassadeurs de notre commune dans leur pays respectif.

Ils le furent à leur manière chez nous par la qualité de leur travail, la cordialité de leurs rapports et leur amicale invitation à un repas international concocté par leurs soins en fin de séjour.



LES EVÉNEMENTS

JANVIER 2016

Le 2^{ème} Trail Hivernal Buguois organisé par le Vélo Club a réuni 291 participants.
Le Ligue Contre le Cancer a organisé à cette occasion une marche de 10 km dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein. Très beau succès avec 230 marcheurs.

MARS 2016

Le Marathon des Forts au Bugue
Superbe épreuve organisée par l'Association du même nom avec la participation du Vélo Club Buguois sur un parcours qui ne put que ravir les 2900 participants en provenance de 30 départements.
Marathon de 42 km en solo, à 2 ou à 4. Marche et rando VTT.
Très grosse mobilisation locale avec plus de 200 bénévoles et un public nombreux tout au long du parcours.



AVRIL 2016

Randonnée pédestre au profit de l'Oeuvre des Pupilles et Orphelins des Sapeurs Pompiers. Un chèque de 500 € fut remis à cette occasion à l'Association. Belle participation de 275 marcheurs.

MAI 2016

Raid des 2 Vallées Vallée de l'Homme (Vélo Club Buguois) .
91 équipes, 230 participants se sont dépensés sur 2 parcours de 25 et 40 km.
Beau geste de générosité avec un don de 400 € remis à l'Association Tribu Cancer.

JUIN 2016

Le Rugby Club Buguois et la municipalité ont organisé le 11^{ème} Challenge de l'Offensive Alexandre Selves / Christophe Come, le 5^{ème} Challenge de l'Offensive Fabrice Barse et la Coupe du Fair Play en hommage aux très regrettés Nicole Bruneteau, Alain I Haouri, Jimmy Neissen et Jean Ferrier qui nous ont quitté en 2016.
24 écoles de rugby avec leurs 1400 enfants compétiteurs ont démontré leur joie de pratiquer ce noble sport.

LES EVÉNEMENTS

AOÛT 2016

3^{ème} édition du Trail Urbain de la Saint-Louis dans les rues du Bugue
112 participants sur 2 parcours de 6 et 11 km.

SEPTEMBRE 2016

Défi Sports Santé Bien-être

Nouveau concept cette année 2016 avec l'élargissement de l'événement aux associations buguoises qui ont ainsi pu présenter leurs activités à un nombreux public.

Comme l'an passé, notre ville a décroché la 3^{ème} place des communes de 1000 à 3000 habitants participant au Défi Sports Aquitaine.



LES CLUBS SPORTIFS

RUGBY

Après une belle saison 2015/2016, voilà nos joueurs en Promotion d'Honneur du Périgord Agenais.

Le niveau est plus élevé et le classement de notre équipe fanion à fin 2016 laisse entrevoir une qualification pour les phases finales.

Le Bugue est derrière son équipe. Les cadets et les juniors en attente avec Sarlat affichent des résultats prometteurs. Leur nombre actuel demande à être plus conséquent pour alimenter un jour les équipes

fanions. Merci aux accompagnateurs et éducateurs qui permettent à nos jours de pratiquer idéalement leur sport favori.

N'oublions nos plus petits de l'École de Rugby qui se sont distingués à maintes occasions dans les différents tournois auxquels ils ont participé.

FOOTBALL

Le FCB s'est hissé en Championnat Départemental 4 et lutte pour rester à ce niveau en fin de saison.

L'École de Foot prospère avec 35 jeunes très présents dans les plateaux de la région.

TENNIS

Beau tournoi du 4 au 18 août 2016. Dommage que la participation féminine à une telle épreuve soit plus faible d'année en année.

Comme en 2015, l'équipe minime a accédé à la finale de 3^{ème} division sans succès une fois encore mais avec la ferme volonté de décrocher la victoire l'an prochain.

LES FÊTES DE LA SAINT-LOUIS 2016

Dès le 1^{er} jour de la semaine des Fêtes le ton fut donné avec un superbe concert de jazz.

Le trail urbain, malgré une chaleur écrasante, a réuni une centaine de participants qui ont bravé les difficultés du parcours. Concert à l'église, retraite aux flambeaux avec sa surprise pyrotechnique, bals et fête foraine autant d'occasions de se divertir.

Les brocanteurs ont comme d'habitude occupé le centre-ville le dimanche où bandas et autres groupes musicaux ont fait résonner trompettes et tambours. Les voitures anciennes sont revenues se reposer sur nos quais offrant curiosité et émerveillement sur le passé du monde automobile.

Les calèches fleuries ont remplacé les chars des deux éditions précédentes, chacune étant dédiée à une époque particulière et ses costumes typiques. Miss Périgord nous fit l'honneur d'ouvrir le défilé. Notre jeune et jolie Reine de la Saint Louis le ferma gracieusement.

Que dire de l'apothéose le dimanche soir avec un feu d'artifices exceptionnel qui restera dans les annales. Rendez-vous à l'été 2017 !



REINE DE LA SAINT-LOUIS

Félicitations à Inès , reine de la SAINT-LOUIS 2016 et à Noémie sa première dauphine

LES FÊTES DE LA SAINT LOUIS 2016



Et comme tous les ans, pendant les fêtes de la St Louis ,
LA JOURNÉE DES BOUQUINISTES
avec de nombreux livres anciens et cartes postales
anciennes !

Un rendez-vous devenu incontournable
pour les collectionneurs !



NOËL 2016 AU BUGUE



Comme tous les ans le Père Noël a fait une halte
dans notre cité le 24 décembre.

Beau programme pour cette journée avec balade en
calèche, trampoline, confiseries et chocolat chaud
offerts par la municipalité.

L'Association des Parents d'élèves de l'école pré-
sente sur les lieux proposa crêpes et gâteaux con-
fectionnés par ses soins. La pluie fut bien aimable
d'attendre la fin de l'après -midi pour ne pas pertur-
ber cette belle journée. Et puis, le manège gratuit a
fait la joie des petits pendant deux semaines.

2^{ÈME} FÊTE DU TERROIR ET DES TRADITIONS

Si le pari de la 1^{ère} édition 2015 fut réussi, il fallait en confirmer le succès populaire rencontré et pérenniser ce bel événement. Le Bugue fut en fête durant une splendide journée d'automne.

Animations sur toutes les places, de chaque côté de la Vézère, à chaque coin de rue. Métiers anciens, exposition de matériels agricoles de dernier cri, marché de produits de produits régionaux, ferme pédagogique, jeux anciens, rouleurs de barriques, oies déambulant entre les nombreux curieux, bandas, cors de chasse, concours de soupe, foire de l'arbre et puis pour compléter la fête et satisfaire les estomacs la fameuse tête de veau préparés avec goût par nos traiteurs locaux.

UN GRAND MOMENT FESTIF POUR PLUS DE 5 000 VISITEURS !



CONCOURS DE LA PLUS BELLE VITRINE

Félicitations à Paméla BORDAT, gagnante du concours de la plus belle vitrine sur le thème de la fête du terroir et des traditions!

RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

Plus de 170 convives ont souhaité fêter ensemble le passage à l'année 2017 à la salle Eugène Le Roy chaudement décorée pour l'occasion.

Ambiance festive et comme tous les ans qualité et abondance dans les assiettes préparées par la maison Robert.

Remerciements au Comité des Fêtes de La Farge qui a œuvré avec la municipalité à la réussite de l'événement.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le 24 Janvier a eu lieu la cérémonie de remise des prix villes et villages fleuris en Périgord. Le Bugue a obtenu un 3ème prix dans sa catégorie. Bravo aux jardiniers communaux. Pour l'an prochain, toute la ville doit se mobiliser pour faire encore et toujours mieux!



CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS DE LA VILLE DU BUGUE (pour les particuliers)

En juillet 2016 le jury s'est déplacé pour voir les fleurissements des particuliers qui avaient souhaité concourir. **La remise des prix aura lieu au mois de mars 2017.**

Rappel pour le fleurissement 2017 : pour pouvoir participer, il est impératif de se faire inscrire avant le 20 juin 2017 ; **n'hésitez pas à contacter la mairie pour l'inscription** et retirer le règlement .

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIAL DU BUGUE ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL

Le CIAS du Bugue est une collectivité territoriale indépendante des services municipaux créée par arrêté préfectoral du 18 Octobre 1955 et qui a pour mission le service et l'aide aux personnes âgées.

Le CIAS est placé sous le contrôle d'un Conseil d'Administration qui en définit les orientations .Il est composé de 17 membres (le Président ,8 élus municipaux et 8 membres représentant les organismes ou associations à caractère social) Le Conseil d'Administration a pour vocation de conduire en concertation avec les responsables du service des actions de soutien, de prévention et de développement.

Le CIAS est un établissement public intercommunal qui regroupe 13 communes : Audrix, Le Bugue, Campagne, Fleurac, les Eyzies, Journiac, Manaurie, Mauzens-Miremont, Savignac de Miremont, Saint Avit de Vialard, Saint Cirq, Saint

Felix de Reilhac, Saint-Camassy. Au 01/01/2017 les communes de Limeuil et de Tursac adhèrent au CIAS du Bugue.

Le CIAS est composé actuellement de personnel administratif et de personnel intervenant à domicile :

Personnel administratif:

- un directeur de service à temps complet,
- Une secrétaire administrative ayant un rôle de coordination avec les bénéficiaires
- Une secrétaire administrative chargée de la comptabilité
- Une secrétaire administrative chargée de la gestion des plannings.

Personnel intervenant à domicile : 48 intervenantes (aides à domicile et auxiliaires de vie) qui ont pour mission l'entretien du lieu de vie, accompagnement pour les courses, aide à la toilette non médicalisée et toutes opérations définies par un cahier des charges.

Le service assure la formation d'apprentis.

Un homme toute main intervient chez les bénéficiaires pour assurer les petits travaux .Une animation mensuelle est réalisée dans les différentes communes afin de resserrer le lien social chez les personnes âgées.

Le CIAS réalise 47000 heures de présence annuelle sur le territoire et est conventionné avec les services du Conseil Départemental et les différentes Caisses Mutuelles.

Dans un avenir proche, le Sias subira des évolutions définies par la Loi NOTRe qui demande que la compétence sociale soit prise par la communauté de commune Vallée de l'Homme.

La prise en compte de cette évolution doit permettre de pérenniser cette structure de service au maintien de l'emploi, voire de créer des postes nouveaux, en assurant la nécessaire maîtrise budgétaire.



Le CIAS du Bugue dispose maintenant d'un mini bus de 8 places. Il permettra de véhiculer les bénéficiaires qui souhaitent assister à de nombreuses manifestations (animations dans les différentes communes , journées conviviales, venue au marché...etc).Ce moyen de transport sera mis gratuitement à la disposition des diverses associations et collectivités qui souhaitent l'utiliser. Il suffira de passer une convention de prêt avec le CIAS afin de permettre une utilisation pour toute action sociale sur notre secteur d'activité

Informations générales et pratiques

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT ,
N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LES SERVICES DU CIAS**

Coordonnées du CIAS :

23 rue du Jardin Public - Porte de la Vézère - 24260 LE BUGUE

tél : 05.53.03.09.10 - 05.53.03.09.14

FAX : 05.53.03.09.11

e-mail : cias-lebugue@orange.fr

horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Président : M. Alain REVOLTE

Directeur : M.LAVAL

Infos Pratiques

Mairie

📍 Place de l'Hôtel de Ville
24260 Le Bugue
☎ 05.53.02.75.80
Fax : 05.53.07.17.47

Horaires d'ouverture :

9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Fermée le jeudi après-midi

Courriel : mairie-bugue@wanadoo.fr

Site Internet : www.lebugue.fr

Page Facebook : Le Bugue



Compte Facebook : Al Buga Le Bugue

Régie Départementale des Eaux 24 :
05.53.24.95.19

Service des eaux : 06.32.45.74.69

Bibliothèque : 05.53.07.59.08

École maternelle : 05.53.07.26.11

École élémentaire : 05.53.07.20.81

Accueil périscolaire (élémentaire-maternelle) :
06.82.15.50.40

Piscine : 05.53.07.23.57

Restaurant scolaire : 05.53.07.11.38

LES ÉLECTIONS 2017

Informations sur les lieux des élections:

Porte de la Vézère



Bureau 1 : Changement de Salle pour le Bureau 1 : Salle Jean MONESTIER (en face de la bibliothèque)

Bureau 2 : lieu identique

Les nouvelles cartes d'électeur seront distribuées juste avant les élections présidentielles

Le jour des élections, pensez à vous munir d'une pièce d'identité

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES :

1^{er} tour : **23 avril 2017**
2nd tour : **7 mai 2017**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :

1^{er} tour : **11 juin 2017**
2nd tour : **18 juin 2017**

Vacances, obligations professionnelles, formation, problème de santé... Vous êtes absent de votre domicile au moment de l'élection présidentielle ? Vous pouvez toujours voter par procuration !

À savoir :

En France, le mandataire (celui qui reçoit la procuration) doit remplir les deux conditions suivantes :

- être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, sans forcément être électeur dans le même bureau de vote ou dans le même arrondissement ;
- détenir, le jour du scrutin, une seule procuration établie en France (voire deux procurations au maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger).

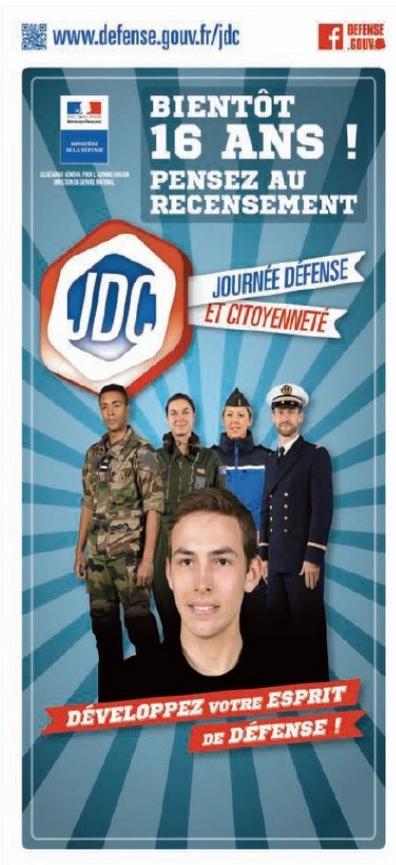
Retrouvez toutes les informations en vous rendant sur le site internet



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE LIMOGES



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <http://www.mon-service-public.fr>

En se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges

Accueil téléphonique uniquement :

05 55 12 69 92

Du lundi au jeudi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 16h00

Le vendredi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 15h30

csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr



SENSIBILISATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE SENIORS



La prévention routière propose une réunion :

celle-ci se déroulera le jeudi 13 avril 2017 à la Porte de la Vézère salle Lafon Labatut de 09 h 00 à 16 h 30 ; entièrement gratuit pour les participants.

Inscription à la Mairie avant le 30 mars 2017 (20 participants maximum).



La Vallée de l'Homme compte à présent 15 632 habitants répartis sur 28 communes.

LA VALLÉE DE L'HOMME S'AGRANDIT AU 1^{ER} JANVIER 2017

Le nouveau schéma départemental de coopération intercommunal prend en compte la demande de deux communes limitrophes qui depuis plusieurs mois demandent leur adhésion à la communauté de communes.

La CCVH a accepté cet élargissement du périmètre intercommunal aux communes de **Limeuil** et d'**Audrix** compte tenu de la réelle cohérence territoriale : les deux communes appartiennent au bassin de vie du Bugue, les politiques de l'enfance sont étroitement liées, elles sont engagées avec la CCVH dans l'Opération Grand Site Vallée de la Vézère et leur identité touristique est liée à la Vallée de la Vézère.

ÉVOLUTION DES MISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



La loi NOTRe, pour la Nouvelle Organisation Territoriale, a redécoupé les Régions comme la Nouvelle Aquitaine, modifiée les actions du Département, elle prévoit également de confier à l'échelon intercommunal de nouvelles compétences. La communauté de communes évolue donc selon un calendrier programmé.

En effet dès 2017, l'intercommunalité adopte la compétence « Création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ». Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage prévoit des équipements au Bugue. Ils seront donc réalisés et gérés par la CCVH. En matière de développement

économique, jusque là, seules les zones d'activités économiques d'intérêt communautaire étaient gérées par la CCVH, à présent l'intercommunalité est pleinement compétente en matière de développement économique.

Une nouvelle compétence créée par la Loi NOTRe entrera en vigueur en 2018, la « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI). Dès l'année prochaine l'intercommunalité devra exercer cette mission avec le concours de ses partenaires, notamment le Syndicat de gestion de rivière.

En 2018, sera également l'année de fusion des deux Comités d'Actions Sociales du territoire, celui du

Bugue et de Montignac. L'exercice de missions primordiales pour les habitants de nos communes, comme l'aide à domicile, se fera par un CIAS géré à l'échelon de la communauté de communes.

Enfin, un grand chantier concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif qui sera transférée à l'échelon intercommunal au plus tard en 2020. Les travaux préparatoires sont engagés pour apporter le service le plus efficient possible.

Même si l'échelon change, toutes ces évolutions sont appréhendées par les élus des 28 communes qui siègent ensemble au sein du conseil communautaire.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HOMME LABELLISÉE

Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

Le 22 juillet 2016, Philippe Lagarde, Président de la Communauté de communes, a signé au Ministère de l'Environnement une convention « **Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte** ».

Ce label du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer est décerné aux territoires engagés dans la transition énergétique et écologique.



La signature de cette convention permet à la collectivité d'obtenir 500 000 € de subvention pour la mise en œuvre d'un premier plan d'actions regroupant 12 projets subventionnés à hauteur de 80 %.

Rénovation thermique de bâtiments, panneaux photovoltaïques pour la production de l'électricité nécessaire aux services administratifs, éco-mobilité, démarche pour améliorer la signalétique, diagnostic agricole pour favoriser le développement des circuits courts ... autant actions qui prolongent l'engagement de la collectivité en matière de développement durable inscrit notamment dans l'Agenda 21 local.

Pour aller plus loin dans cette démarche, un nouveau dossier de

candidature ouvert aux projets communaux et à de nouveaux projets intercommunaux est actuellement à l'étude au Ministère de l'Environnement. A suivre ...



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

LES ACTIONS PRIORITAIRES

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

- RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT ET L'ESPACE PUBLIC
- DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET LES POLLUTIONS LIÉES AUX TRANSPORTS
- DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA GESTION DURABLE DES DÉCHETS
- PRODUIRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES
- PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES PAYSAGES ET PROMOUVOIR L'URBANISME DURABLE
- DÉVELOPPER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, ÉCOCITOYENNETÉ ET MOBILISATION LOCALE

www.votreenergiepourlafrance.fr #VotreEnergie

@ecologieenergie
France Ecologie Energie
France Ecologie Energie
1planete

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER
ADEME

Informations générales et pratiques



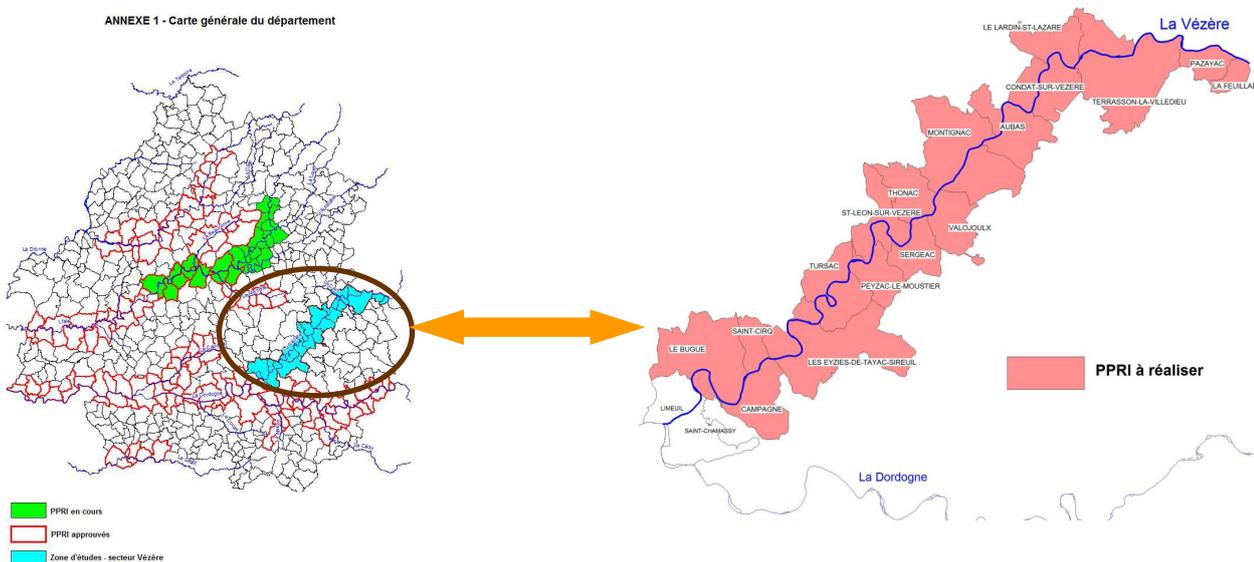
Les Services de l'État en Dordogne
Direction départementale des territoires

LE RISQUE INONDATION EN DORDOGNE



En France, une commune sur trois est concernée par le risque inondation. Face à ce risque, dont les dégâts sont estimés en moyenne à 250M€ par an, l'État investit sur des études relatives aux phénomènes d'inondation. En Dordogne, plus de 200 communes sont concernées par ce risque. Différents atlas déterminant le risque inondation ont été élaborés et de nombreux PPR approuvés (162 à ce jour). Les services de l'État approfondissent actuellement leurs connaissances en lançant une étude portant sur la révision des **Plans de prévention du risque inondation (PPRI)** pour **17 communes** riveraines de la Vézère.

ANNEXE 1 - Carte générale du département



POURQUOI UN PPRI ?

Les objectifs d'un PPRI sont de :

- mieux connaître les phénomènes locaux d'inondation,
- préserver le champ d'expansion des crues en maintenant le libre écoulement des eaux,
- définir des actions en vue de protéger les personnes et les biens,
- sensibiliser et informer la population sur le risque et les moyens de s'en protéger.

Pour tout renseignement complémentaire,
contacter la DDT 24 :

Tél. : 05 53 45 56 66

ddt-seer-rgdpf@dordogne.gouv.fr

<http://www.dordogne.gouv.fr>

DÉMARCHE D'UN PPRI

L'étude se déroule en association avec les collectivités territoriales et en concertation avec la population et les

principales étapes sont les suivantes :

- Prescription du PPR par le Préfet par arrêté,
- La DDT est chargée d'instruire et d'élaborer le projet,
- Réalisation de l'étude et de la cartographie
- Consultation des conseils municipaux,
- Le projet de PPR est soumis à enquête publique,
- Le PPR est ensuite approuvé par le préfet après modifications éventuelles pour tenir compte des observations et avis du commissaire enquêteur.

- Après approbation, **le PPR vaut servitude d'utilité publique.**



NAISSANCES

ARDILLIER	Raphaël Simon	à Périgueux	le 27/10/2016
BAIL	Cléo Alice	à Bergerac	le 07/12/2016
BLANCHO	Inès	à Périgueux	le 08/07/2016
CHEYROU	Ylan	à Sarlat -la-Canéda	le 13/08/2016
CHOUIKH	Sohann	à Périgueux	le 24/10/2016
CLERMONT FERRIER	Myllann Maëva	à Périgueux	le 04/11/2016
DUBOS	Émile	à Périgueux	le 10/11/2016
EBRA HUET	Louise Michèle Marie	à Villeneuve-sur-Lot	le 17/02/2016
FARGIER	Amanda Julia	à Périgueux	le 22/06/2016
FERNANDEZ	Ella	à Périgueux	le 02/06/2016
GIRAUD	Yaëlle Hanaé	à Périgueux	le 26/09/2016
HERRAIZ	Lucia Maria	à Sarlat -la-Canéda	le 02/07/2016
JULILEN	Jade Émilie Lola	à Périgueux	le 03/10/2016
LAFAGE	Jane Janine Odette	à Sarlat -la-Canéda	le 17/07/2016
LAPIÈRE	Athéna Hadiya Ainhoa Tadiya Odana	à Périgueux	le 08/03/2016
NORMAND COULONGEAT	Timéo Bernard Bruno	à Périgueux	le 30/08/2016
PERUSIN	Giovanni	à Périgueux	le 11/04/2016

MARIAGES

FARGIER Anthony Marcel	et	FLORÈS Kensy	le 25/01/2016
MALAURIE Lauren Marie	et	MARTY Cédric	le 14/05/2016
BEAUPERIN Sébastien	et	NEBOUT Éloïne	le 14/05/2016
CARRE Eva Jeannine Sylvie	et	SCRIVE Philippe Jacques Camille	le 04/06/2016
BAR Julien Christian	et	FOURNIER Bertrand Paul Michel	le 24/06/2016
ETCHEBERRY Sophie Nicole	et	GOICHON Nicolas	le 02/07/2016
BAIL Elodie Frédérique	et	MARTINET Virginie Janine	le 30/07/2016
BENNET Julien Mathieu	et	PIQUES Marie Stéphanie	le 03/09/2016
BRODIN Renaud	et	VINCENT Cindy Sophie	le 10/09/2016
BELMOUN Aziza	et	PETIT Jérémy	le 22/10/2016

DÉCÈS

SAVARIT	Jean François Philippe		le 20/01/2016
SCHERER	Jacques		le 16/01/2016
JULLET	Georges Jean		le 18/01/2016
CHAUVEL	Andrée Albertine Francine		le 08/02/2016
NEISEN	Jean-Pierre		le 03/02/2016
LE BRIS	Germaine Christine Marie	née LE MENEDEU	le 14/02/2016
PRIOULAT	Patricia		le 08/02/2016
CROUZEL	Jean Désiré		le 18/02/2016
PARKER	René		le 29/02/2016
ARVENNE	Marie	Veuve BRASSIER	le 01/03/2016
REVENU	Bernard Gabriel		le 22/02/2016
GARRIGUE	Andréa	née LACOMBE	le 06/03/2016
ROYE	André		le 16/03/2016
GALLET	Marc Albert		le 12/03/2016
BORÉ	Henriette Louise	Épouse HÉRICHER	le 12/03/2016
JEANNAUD	Elie		le 22/03/2016
LESVIGNE	Francis		le 29/03/2016
ROUBENNE	Jean Georges		le 29/03/2016
ATALAYA	Fransisco		le 30/03/2016
COUSTOU	Robert Auguste		le 31/03/2016
AUROY	Suzanne Marguerite Marcelle		le 01/04/2016
DUCHAMP	Lucienne	Épouse MAURIAL	le 07/04/2016
GRÈZE	Jeanine Lucette	Épouse SCUDIER	le 06/04/2016

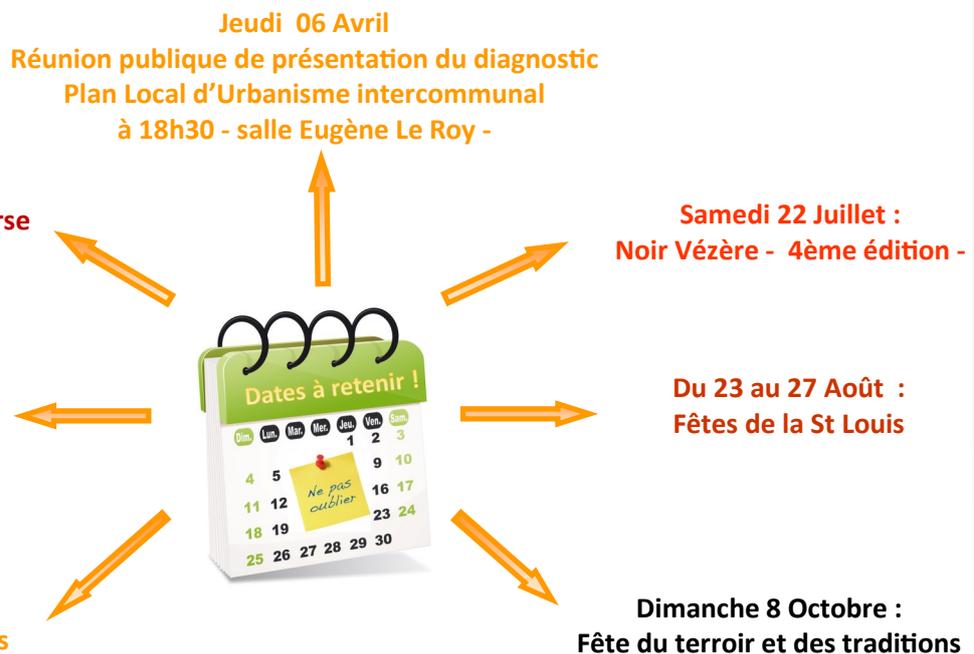
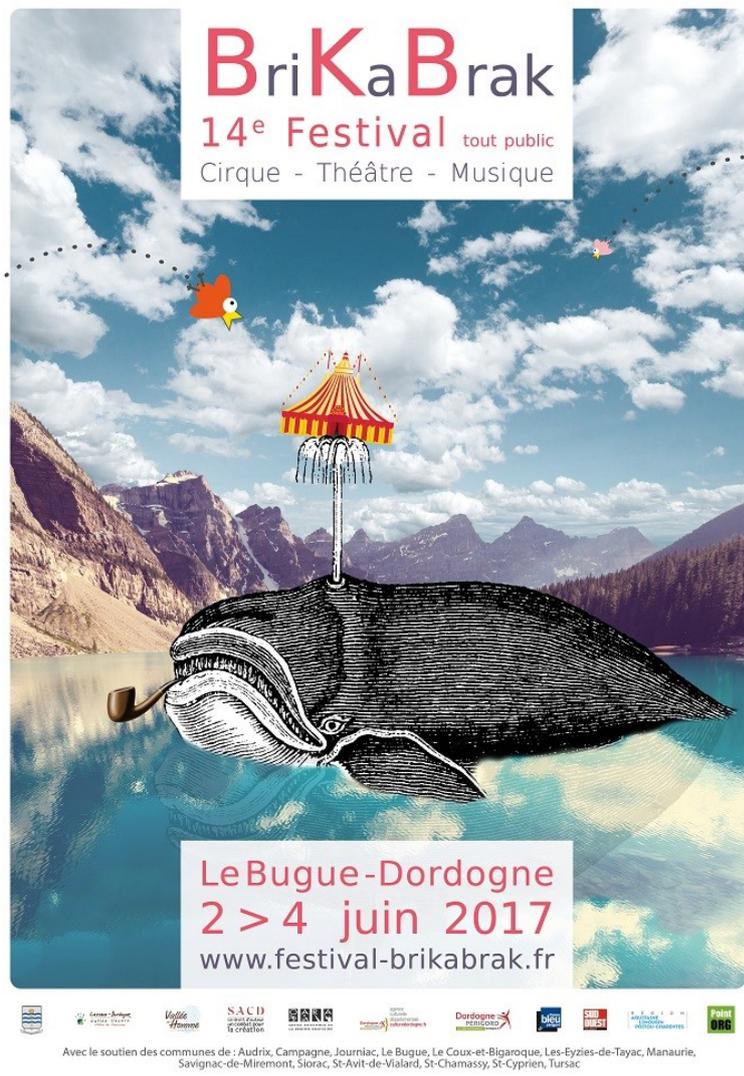
DÉCÈS (suite)

DUBOS	Christian Gilles Henri Gilbert		le 13/04/2016
MARIGIL	Simone	née MERLET	le 23/04/2016
GALLET	Agnès Louise	née LECOURT	le 22/04/2016
ROUX	Bernard Jean		le 13/04/2016
LAMY	Irène	Veuve NAUZENS	le 07/05/2016
BAZES	Renaud Hugues		le 04/05/2016
MERCIER	Marcelle	Veuve OLIVIERO	le 21/05/2016
BERNARD	André Julien		le 15/05/2016
ROUZOUL	Roger		le 28/05/2016
DÉ BAILLEUL	Josiane Madeleine Emilienne	née LE MARCHAND	le 29/05/2016
ALCOVER-GUIGOU	Marie-Christine	née JOGUET-RECORDON	le 03/06/2016
GRAILLOT	Roland Jean		le 19/06/2016
PELOY	Gaston		le 24/06/2016
FARGES	Simone Denise Jeanne		le 26/06/2016
DELFOUR	Jacques Guy		le 29/06/2016
BESSE	Etienne	Veuve THIBAL	le 08/07/2016
BLIGER	Claudette Thérèse	née FRANÇOIS	le 10/07/2016
CARON	Léonore	née HERNANDEZ	le 11/07/2016
BEAU	Maurice		le 12/07/2016
GASCOU	Fernande	Veuve TEYSSANDIER	le 30/06/2016
LEDUC	Daniel Gérard		le 05/07/2016
COLIN	Jeannine Alice	Veuve DELORME	le 20/07/2016
BOUDY	Jeanne	née GARRIGUE	le 12/07/2016
BLADT	Monique Hélène Marie	née LESOURD	le 21/07/2016
GUINVARC'H	Marie Jeanne		le 27/07/2016
MAZÈRE	André		le 04/08/2016
PLÂTRIER	Patrick Jean Yves		le 30/08/2016
ARNOU	Anne-Marie Madeleine Fernande		le 02/09/2016
POUCHOT	Georgette	Veuve SEGALAT	le 02/09/2016
FRANCHETEAU	Emmanuel Jean Joseph		le 29/08/2016
REBOUL	Marcelle Léa		le 09/09/2016
CHAVANEL	Edith Andrée	Veuve RAVAUD	le 02/09/2016
GRÉGOIRE	Raymonde Méline	Veuve SOUMILLON	le 15/09/2016
GUINOT	Marie Marguerite	Veuve LOSTE	le 17/09/2016
MITTELHAUSER	Serge Eugène Jean		le 18/09/2016
BAGÉS	Marie Jeanne		le 05/09/2016
GUILLOT	Jean-Louis		le 10/09/2016
NEBOUT	Marie Jacqueline	Veuve RAUCH	le 06/10/2016
ALBUCHER	Yvette	née MAYONNADE	le 23/09/2016
DEVAUX	Fernande		le 08/10/2016
BARBONNAIS	Jeannine Fernande	Veuve GAMBIN	le 13/10/2016
DUGOT	Raymonde Madeleine		le 16/10/2016
GONDONNEAU	Roger		le 20/10/2016
DELABY	Raymonde Joseph		le 20/10/2016
DELPECH	Mireille Edith	née DESCHAMPS	le 12/10/2016
DELBEN	Ida	veuve LACOSTE	le 07/11/2016
GRANGIER	Gabrielle	née SALON	le 13/11/2016
PICOT	Jean Henri		le 05/11/2016
MIQUEL	Micheline	Épouse SERVIER	le 17/11/2016
BAUNAT	Paulette Liliane	née FAURE	le 06/12/2016
CABRILLAC	Monique Marie	née COUDERC	le 29/11/2016
SIMONIN	Jean René Charles		le 07/12/2016
CASA	Raymonde	née PLANA	le 19/12/2016
HIMPAN	Josef Eugen		le 07/12/2016
ESTAY	Elise Germaine		le 27/12/2016
LANDON	Maurice		le 23/12/2016

AGENDA DES MANIFESTATIONS ET DU SPORT

DU JEUDI 30 MARS AU MARDI 18 AVRIL	Exposition GOYA « LOS CAPRICHOS DE BURDEOS » Salle LAFON LABATUT - Entrée libre	PORTE DE LA VÉZÈRE	
SAMEDI 1 ^{er} AVRIL	Récital par Hermine HUGUENEL et un autre choriste organisé par l'association « Confluence des Arts et des Savoirs	Salle Eugène LE ROY	20 h 30
DIMANCHE 2 AVRIL	RANDONNÉE PÉDESTRE Organisée par l'amicale des Sapeurs-Pompiers et la Ville du Bugue	CENTRE DE SECOURS	08 h 30
SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 AVRIL	Concentre du MOTO CLUB BUGUOIS Le club fête ses 25 ans d'existence Uniquement sur réservation	Espace Eugène LE ROY	
JEUDI 13 AVRIL	RIVE GAUCHE Spectacle sur Serge Gainsbourg Organisation A.C.P.B.	Salle Eugène LE ROY	20 h 30
VENDREDI 14 AVRIL	Conférence A.B.C. « Jacques PRÉVERT » par Martine CADIÈRE - Entrée libre	Salle Eugène LE ROY	20 h 30
DU SAMEDI 15 AVRIL AU SAMEDI 29 AVRIL	Exposition de peinture « SALON DE PRINTEMPS » Salle Jean ORIEUX organisée par l'association « Œuvrer pour le Bugue	PORTE DE LA VÉZÈRE	
SAMEDI 22 AVRIL	L'opéra au cinéma - « EUGÈNE ONÉGUINE » de Piotr Ilitch TCHAIKOVSKI Retransmission en direct du Metropolitan Opera New York	Salle Eugène LE ROY	18 h 15
DIMANCHE 30 AVRIL	RAID DES DEUX VALLÉES / VALLÉE DE L'HOMME organisé par le Vélo Club Buguois	Départ STADE DE RUGBY	09 h 00
DU MERCREDI 3 MAI AU JEUDI 25 MAI	Exposition d'affiches « Alain CARRIER » le plus grand affichiste de France né à Sarlat Salle Jean ORIEUX	PORTE DE LA VÉZÈRE	
JEUDI 4 MAI	« LA DER DES DER » Spectacle sur la guerre 14/18 Organisation A.C.P.B.	Salle Eugène LE ROY	20 h 30
SAMEDI 13 MAI	L'opéra au cinéma - « LE CHEVALIER A LA ROSE » de Richard STRAUSS Retransmission en direct du Metropolitan Opera New York	Salle Eugène LE ROY	17 h 45
SAMEDI 27 MAI	Concert « LES VOIX FLUVIALES ET LES DEVOIZ'ELLES » Salle Jean ORIEUX	PORTE DE LA VÉZÈRE	
DU VENDREDI 2 JUIN AU DIMANCHE 4 JUIN	14^{ème} FESTIVAL BRIKABRAK Cirque - Théâtre - Musique organisé par l'association POINT.ORG	ESPACE Eugène LE ROY	

Agenda





MAYOR'S ANNUAL REPORT

Le Bugue must henceforth consider its organisation, its projects and its future in order to adapt its day to day running, taxation and investments in line with the NOTRe law.

The latter « Nouvelle Organisation des Territoires de la République » alters our horizon which, from now on, is expanding from the commune to the Community of Communes. It is then from a much larger group of 15700 inhabitants and 28 communes, that our collectivity must consider the future.

This Law delegates to the Community of Communes Vallée de l'Homme a group of skills and means. It represents an upheaval to our ancestral experience of Council management. For some of our citizens it signifies a loss of identity and authority, for others it means an indispensable sharing of resources and means, the Legislator has acted quickly, too quickly ?, the future will tell if the Legislator has acted well !

Henceforth the Commune no longer has the following competences in these areas :

- the Crèche and small infants
- Extracurricular school time and activities
- Urbanism, the local and Intercommunal plan is under revision
- Intercommunal highway maintenance
- Tourism
- Economic Management of Economic Activity Zones
- Traveller sites

- Individual Sanitation
- The Competence of Social Action which will transfer in January 2018 involving the fusion of the Le Bugue CIAS with that of Montignac
- Collective Sanitation and distribution of drinking water will be managed by the Intercommunity from 2020

This transfer of skills / competences is followed by the transfer of Professional taxation of the Communes.

The Commune will not lose its daily running and investment capabilities.

The mobilisation of European Aid, Regional or Departmental is programmed over several years and shared across the territories of the old Cantons of Le Bugue and Montignac.

In this way the eligible dossiers carried by the Community of Communes are in a State Budget allocated to the territories who are endeavouring to research more economical sources of energy in favour of more environmentally friendly growth.

-One such aid of 41% is expected on an amount of € 750,000 for works to replace the old heating system, the repair of the heating network to the schools using thermal insulation and sound proofing the buildings plus an extension to the refectory.

-An aid of 70% on €157,000 for creating an electric generator using hydraulic power from the mill wheel at the Porte de la Vézère.

-An aid in creating a « Maison de Service au Public » situated at the Porte de la Vézère where the Office for Public Service and the Municipal Council Room (old

Tourist Office) are already transferred.

The distribution network for drinking water has been an urgent works priority. The major leaks are today restored to an optimal level and the output conforms to the standards of the Bassin Adour-Garonne which was a necessity in order to benefit from their financial support.

Sanitation conformity of the network demanded by the Services of the State (Water Policy) in 2013 has been the object of diagnostic testing by a registered research consultancy. A programme of vital works on the network and the Water Purification Plant are currently the focus of strategic choices.

The Purification Plant created in 1988 no longer meets environmental standards and is becoming restrictive, it must be completely rebuilt.

The global cost of the prescribed operation by the State Services on the whole network are estimated at 3 to 4 million euros.

The funding of such an operation cannot be supported solely by the Commune and the works programme over 10 years demands the research of various financial grants notably from the Agence Adour-Garonne, the State and the Region.

The Competences / Skills for the distribution of Water and Sanitation must be transferred to the Community of Communes Vallée de l'Homme in 2018 and 2020.

The recent retirement of 2 of our Council agents, both particularly experienced in this field has meant anticipating this transfer obligation to the local govern-



-ment control of water to the Mixed Syndicate of Dordogne Waters. The former will ensure the management of a technical Station situated on the Route de Périgieux at the entrance of le Bugue.

The RPI intercommunal pedagogical regrouping comprises the Communes of Campagne, Journiac and Mauzens et Miremont. The Le Bugue school has 143 Primary pupils and 101 pre-school pupils. A College mobile digital class project will soon be put in place to chart recent progress in digital teaching.

The first Youth Municipal Council was elected and installed at the end of January and the Commune of Campagne is also represented on the Youth Council.

The President Germinal Peiro has come back to assure us that the insulation works and comfort of the College students have been realised. He has renewed his promise that before the end of his mandate the planned gymnasium, co-financed by the Community of Communes will be inaugurated.

In 2016 we dedicated the sum of € 376,000 to highway maintenance and various works, the pavements of the rue de Proumeyssac are in the process of completion plus other communal roads have been made good. The development of the space Près de la Vézère, with services laid on, is used to favour and secure events over the summer period. The acquisition of a plot of land 13,000m² will allow the creation of a carpark near the walkway of the town centre.

The first tranche of works to modernise and upgrade the rue de

Paris from the central roundabout to the Church are financed and began as planned in January 2017. We have obtained State and Departmental Aid for these improvements.

The construction of a Municipal Works Hangar in the Zone Artisanale is finished. The vacant Units on the site have been allocated to Charitable Associations who require larger premises to stock foodstuffs, commodities and furniture necessary for those in need (Red Cross, Restos du Coeur and the Secours Catholique).

The Municipal Action directed at the Young and families has been realised in the repair of the Municipal Swimming Pool at the cost of €330,000 – the creation of a multisports space on the banks of the Vézère, and access to Internet Place l'hôtel de Ville by free Wifi.

The festivities and various cultural events are not short in supply during the summer months, the account is contained in this report.

It is not a Municipal Mandate without projects:-

-a programme of habitation improvements will be put in place in March 2017, the finances are secured and the deputy for Social Affairs will oversee it.

-The Society HLM Dordogne Habitat has launched a process to create 8 single storey lodgings on the site of the Piste.

-We expect in the month of June a decision concerning our project to create a new Gendarmerie (Police Station) with homes for personnel and their families.

-We have planned to create a safe, secure play area for families and children on the site of the

banks of the Vézère, the current one opposite the Fire Station Place Lobligeois no longer meets the minimal Health and Safety requirements.

In 2014 we had reduced local taxation of 7.8%. Due to the vigilance of the Finance Deputy we do not plan any increase in local taxes this year.

However, we are forced to economise on some current posts in order to maintain our ongoing investments.

Here is the account of our actions in 2016. The Collectivity must live and open up, by bringing together its citizens with decisional choices and information.

All of the Council Members work whether on Commissions or the Municipal Council in order to take decisions in a constructive climate of debates.

The Administrative and Technical Services of the Commune are devoted and skilled whether it be from the Reception or to the Services of Le Bugue under the authority of the First Deputy Mayor and the Director of Services.

The implications like the challenges are revealed when we pass from theory to practise, the idea to the act, each one in the Commune gets down to their task conscientiously.

I wish that this year 2017, difficult in our country, maybe one of cordial peace and fraternity between the lifeblood of Le Bugue ; for the success of its businesses, those of the Shopkeepers and our Artisans so that the job prospects improve and contribute to the prosperity of our town.

LE BUGUE



Mars 2017

LE BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication : Jean MONTORIOL

Équipe de rédaction : Michel FAUQUÉ, Annie FIEVET, Aurore MORINVAL-MONTASTIER, Michel MONTIEL, Jean MONTORIOL, Maryvonne PIQUES, Alain RÉVOLTE, Kathleen SCOTT, et la collaboration du personnel de la Mairie du Bugue

Conception & réalisation : Aurore MORINVAL-MONTASTIER, Stéphane BASSANO

Impression : Imprimerie du Bugue

Crédits photos : MAIRIE DU BUGUE, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L 'HOMME, C.LACOMBE